



Déclaration FSU au CTSD 18 novembre 2022

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Madame la Directrice académique,

Le pari « un.e professeur.e devant chaque classe à la rentrée 2022 » lancé par le nouveau ministre au printemps n'a pas été tenu. Il faut en prendre acte Mme la Directrice académique pour prendre de toute urgence des mesures nous permettant de ne plus connaître de rentrée aussi chaotique. A ce jour il reste toujours des classes sans professeur dans notre département.

Depuis des années, ici, dans cette instance, comme dans la rue, comme dans toutes les salles des personnels, s'exprime avec constance l'insuffisance des investissements prévus pour le fonctionnement des écoles comme des établissements ainsi que le manque de considération salariale pour tous les personnels. Il est inacceptable qu'une nouvelle fois la réponse du gouvernement, face aux attentes de l'ensemble des personnels, soit de tenter de les opposer les uns aux autres en ne proposant de ne revaloriser que les débuts de carrière des personnels enseignant-e-s. C'est pourquoi la FSU demande une revalorisation immédiate de 10% de toutes les carrières et, dans un second temps, des points supplémentaires dans les échelons de toutes les grilles.

Il est tout aussi urgent de (re)construire la démocratie sociale dans cet immense service public qu'est l'Éducation Nationale, démocratie sociale bien mise à mal depuis la Loi sur la transformation de la Fonction publique.

Ainsi les affectations dans les écoles ou établissements comme sur zone de remplacement doivent être prononcées dans le cadre paritaire qu'il est indispensable de reconstruire pour faciliter le travail des services, pour ne pas voir se répandre la défiance des personnels à

l'égard d'un mouvement de plus en plus opaque et pour que tou.te.s puissent construire leur carrière avec un maximum de visibilité.

De même la répartition des moyens entre les collèges (de la DGH et de vie scolaire) comme entre les écoles doit continuer à être effectuée dans le cadre des instances sous la forme d'un groupe de travail et d'un CTSD à chaque étape de la carte scolaire avec des documents de travail communiqués en amont aux représentants des personnels et ce afin que nous puissions exercer pleinement notre rôle de représentant. Nous savons combien vous êtes attachée au respect de la dignité de chacun.e des agents de l'Education nationale de Seine-Maritime et nous espérons donc être entendus sur ce point dès la préparation de la rentrée 2023.

Dans le second degré, dans de nombreux établissements, le nombre d'HSA, les effectifs extrêmement chargés sur certains niveaux, l'absence d'enseignants pour pourvoir toutes les heures obligent toujours les personnels à travailler dans des conditions dégradées. Nombre d'entre eux se sentent empêchés d'accomplir comme ils le devraient leurs missions de service public. Et ce n'est pas la distribution massive et clientéliste de milliers d'Ipads aux élèves de 6^{ème}, à l'heure où le gouvernement réfléchit à libérer l'Education de l'emprise des GAFAM, qui permettra d'améliorer quoi que ce soit.

Enfin la publication récente du classement des établissements en fonction de l'Indice de Position Sociale prouve que nombre d'écoles et collèges du département ne bénéficient pas des moyens nécessaires. L'enseignement privé au contraire montre qu'il accueille toujours les élèves plus favorisés, renforçant ainsi les inégalités sociales et scolaires. Pour que l'Education nationale puisse enfin lutter comme elle le devrait contre les inégalités sociales, comme prétend vouloir le faire le président de la République, il n'y a pas d'autres solutions qu'octroyer davantage de moyens aux écoles et aux collèges. Les personnels en ont besoin pour pouvoir diminuer les effectifs par classe, pratiquer des dédoublements ponctuels sur tous les niveaux, assurer les remplacements, reconstruire la formation initiale et la formation continue, bref pour construire une école à la hauteur des enjeux du XXI^e siècle, bien loin de l'école du futur que promeut le Président.

Pour faire entendre leurs voix et pour défendre le Service Public d'Education et nos métiers, la FSU appelle les personnels à participer massivement aux élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre, et à voter pour les candidates et candidats de la FSU.